

de, je verrai à hâter la préparation de ces documents.

M. L'ORATEUR: Je déclare la séance suspendue jusqu'à quatre heures.

**OBSERVATIONS RELATIVES A LA PRO-
CHAINE CONFERENCE IMPERIALE.**

M. LAPOINTE (Québec-Est): Monsieur l'Orateur, ai-je le droit en ce moment de revenir sur la question que l'on m'a empêché de discuter cet avant-midi?

M. L'ORATEUR: Je suis certain que la Chambre accordera la plus grande latitude possible à l'honorable député de Québec-Est, dans les circonstances.

M. LAPOINTE (Québec-Est): Je désire donc profiter de l'occasion qui m'est offerte, monsieur l'Orateur, pour bien faire saisir à la Chambre toute l'importance de la question que j'ai soulevée ce matin. Le très honorable premier ministre (M. Borden) ainsi que le président du conseil (M. Rowell) ont informé la Chambre, au cours de la présente session, que la conférence impériale tiendra prochainement une réunion spéciale très importante dans le but de discuter et de régler la politique future de l'empire en tant qu'il s'agit des relations qui doivent exister entre ses parties constituantes. Chacun sait que la question intéresse énormément la population du Canada. Notre rang comme nation, nos destinées et notre honneur feront le sujet des délibérations de la conférence, et cette réunion, grosse de conséquences, décidera peut-être de notre sort. J'estime, monsieur l'Orateur, que le Gouvernement auquel le pays confiera la tâche de représenter nos intérêts nationaux à cette importante réunion, devrait être parfaitement d'accord avec l'opinion publique et commander l'appui au moins d'une partie considérable de notre population. Je n'ai pas la pensée d'être désagréable pour qui que ce soit, mais tout le monde admet aujourd'hui que le Gouvernement du jour et même le présent Parlement ne reflètent point l'opinion publique canadienne.

M. SHEARD: Pas du tout.

M. LAPOINTE (Québec-Est): Le Gouvernement du jour, c'est évident, ne commande pas l'appui d'une bonne partie de la population du Canada.

Dans les circonstances, il ne saurait exister entre le pouvoir exécutif et les administrés cette confiance et cette bonne volonté, si nécessaires à l'administration efficace des affaires du pays, surtout lorsqu'il s'agit de discuter et de donner une solution à des

problèmes de l'importance de ceux auxquels j'ai fait allusion tout à l'heure.

Les amis du Gouvernement du jour reconnaissent franchement la situation dans la presse et ailleurs, mais ils ajoutent: L'opposition ne commande peut-être pas plus que le Gouvernement l'appui du peuple canadien. C'est ce que nous verrons.

En ce qui me concerne, je ne craindrais pas de briguer de nouveau les suffrages des électeurs de Québec-Est. Je crois, avec raison, représenter leurs vues à la Chambre. Je puis dire la même chose de tous les honorables députés de la gauche. (Exclamation à droite.) Je n'en connais pas un qui ne serait pas réélu, si nous avions des élections générales.

M. MOWAT: En faisant ces remarques, l'honorable député représente-t-il les vues des cultivateurs de la province de Québec?

M. LAPOINTE (Québec-Est): Monsieur l'Orateur, les cultivateurs de la province de Québec appuient le parti libéral, parce que celui-ci les protège. Les libéraux de Québec sont amis des cultivateurs, qui le savent.

Une VOIX: Que dites-vous de ceux d'Ontario?

M. LAPOINTE (Québec-Est): Pas un seul de mes honorables collègues de la gauche ne craindrait de retourner vers ses commettants pour se faire réélire. Combien de membres de la droite oseraient tenter la même aventure? Fût-il vrai même que l'opposition n'a pas plus les faveurs du public que le Gouvernement, mon argument n'en aurait pas moins de force. Au contraire, il est reconnu aujourd'hui que la Chambre des communes, telle qu'elle est constituée, ne représente ni l'opinion, ni les idées, ni les aspirations du pays. Je demande au ministre de mettre fin à ce dangereux état de choses, de ne pas s'imposer plus longtemps à une nation qui ne veut plus de lui, mais de faire appel aux électeurs afin que nous ayons une Chambre des communes qui interprète justement et convenablement les sentiments de la nation. Si je ne m'écarte pas du règlement, monsieur l'Orateur, je prierai le cabinet de donner sa démission.

L'hon. M. DOHERTY (ministre de la Justice): Avant de répondre à l'émouvante requête de l'honorable député (M. Lapointe), je donnerai en peu de mots un avertissement qui fera trembler un grand nombre de nos amis de la gauche. Nous avons entendu son appel pathétique et nous savons tous qu'il est convaincu que le pays a en lui et